

# Lhyfe

INTRODUCTION SUR EURONEXT PARIS



## Opérations de stabilisation

**Nantes, France, le 9 juin 2022** – Lhyfe (la « Société »), producteur indépendant d'hydrogène vert pour décarboner l'industrie et la mobilité, a été notifié par Portzamparc, agissant en tant qu'agent stabilisateur dans le cadre de la première admission aux négociations sur Euronext Paris des actions ordinaires de Lhyfe, que Portzamparc a procédé à des opérations de stabilisation [telles que définies à l'article 3.2(d) du Règlement (UE) n° 596/2014 (le « Règlement Abus de Marché »)] des titres suivants :

Emetteur :	Lhyfe
Titres :	Actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro (ISIN : FR0014009YQ1)
Taille de l'Offre :	12 571 429 actions (hors exercice de l'option de surallocation)
Prix de l'Offre :	8,75 euros par action ordinaire
Marché :	Euronext Paris
Agent stabilisateur :	Portzamparc

Conformément à l'article 6, paragraphe 2, du Règlement Délégué (UE) 2016/1052 complétant le Règlement Abus de Marché par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, Lhyfe, sur la base des informations transmises par Portzamparc, publie dans le cadre du présent communiqué les informations relatives aux opérations de stabilisation effectuées par Portzamparc en tant qu'agent stabilisateur entre le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 9 juin 2022 inclus.

Date d'intervention	Intermédiaire	Achat / vente	Nombre d'actions	Prix moyen de la transaction (en €)	Prix bas / prix haut (en €)	Montant total (en €)	Marché
01/06/2022	Portzamparc	Achat	14 250	8,4044	8,25/8,54	119 762,70	Euronext Paris
02/06/2022	Portzamparc	Achat	7 263	8,4711	8,23/8,55	61 525,60	Euronext Paris
03/06/2022	Portzamparc	Achat	6 821	8,5193	8,45/8,56	58 110,15	Euronext Paris
06/06/2022	Portzamparc	Achat	5 800	8,5122	8,506/8,668	49 370,76	Euronext Paris
07/06/2022	Portzamparc	Achat	6 900	8,4899	8,439/8,500	58 580,31	Euronext Paris
08/06/2022	Portzamparc	Achat	1 500	8,6	8,6/8,6	12 900,00	Euronext Paris
09/06/2022	Portzamparc	Achat	3 000	8,5981	8,545/8,600	25 794,30	Euronext Paris





La liste détaillée des opérations est disponible sur le site internet de Lhyfe ([www.lhyfe-finance.com](http://www.lhyfe-finance.com)).

Le présent communiqué est également publié pour le compte de Portzamparc conformément à l'article 6, paragraphe 2, du règlement délégué (UE) 2016/1052.



## À propos de Lhyfe

Créée en 2017 à Nantes, Lhyfe est producteur et fournisseur d'hydrogène vert renouvelable pour la mobilité et l'industrie. Son site de production et son *pipeline* commercial de projets devraient permettre d'accéder à l'hydrogène vert renouvelable en quantités industrielles, et d'entrer dans un modèle énergétique vertueux orienté vers un bénéfice environnemental. Elle est membre de France Hydrogène et d'Hydrogen Europe. Lhyfe a inauguré son premier site industriel de production d'hydrogène vert en septembre 2021. Elle dispose, à ce jour, d'un *pipeline* commercial composé de 93 projets à travers l'Europe, dont 20 en développement avancé d'ici à 2026 afin de contribuer à décarboner l'industrie et la mobilité. Par ailleurs, un programme de recherche engagé depuis 2019 devrait conduire à l'entrée en phase de test en conditions réelles du premier électrolyseur flottant au monde connecté à une éolienne flottante à la rentrée 2022.

**Plus d'informations sur [Lhyfe.com](https://www.lhyfe.com)**

## Contacts

### Investor relations

ACTUS  
Mathieu Omnes  
+33 (0)1 53 67 36 92  
[lhyfe@actus.fr](mailto:lhyfe@actus.fr)

### Financial press relations

ACTUS  
Manon Clairet  
+33 (0)1 53 67 36 73  
[mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)

### Business press relations

Nouvelles Graines  
Clémence Rebours  
+33 (0)6 60 57 76 43  
[c.rebours@nouvelles-graines.com](mailto:c.rebours@nouvelles-graines.com)

## Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Tout manquement à de telles restrictions est susceptible de constituer une violation au droit des valeurs mobilières de la juridiction en question.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un Prospectus au sens de la Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, telle que modifiée (le « Règlement Prospectus »). Le Prospectus approuvé par l'AMF est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site Internet de Lhyfe ([www.lhyfe.com](http://www.lhyfe.com)).